

VI.—COMITE PERMANENT DES DIVERS BILLS PRIVES—*Continuation.**Bills renvoyés—continuation :*

No. 382. Pour autoriser le titulaire et les marguilliers de la mission de l'église d'Angleterre, à Geogina, à aliéner certains terrains appartenant à la dite mission.

No. 389. Pour incorporer la société d'horticulture de Toronto.

No. 390. Pour consolider la dette de la cité d'Ottawa.

No. 256. Pour amender l'acte d'incorporation du collège de L'Assomption.

No. 290. Pour incorporer les sœurs de St. Joseph pour le diocèse d'Hamilton, dans le Haut-Canada.

Matières renvoyées :

Instructions (6 mai) au comité, de rapporter à la chambre demain la preuve reçue qui a engagé le comité à rapporter que le préambule du bill (No 141) pour amender la charte de la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau, n'a pas été prouvé. *Rapport, 7 mai.*

Instructions (12 mai) au comité de rapporter à la chambre le bill (No. 260) pour autoriser l'arpentage et l'établissement d'une ligne de concession entre les 7^{me} et 8^{me} rangs de Clarke, et pour d'autres fins. *Rapport, 13 mai.*

Premier rapport, sur les bills Nos. 82, 171, 169, 114, 124, 122, 78, 79, 147, 128, 145 et 136, 16 avril; *Second rapport*, sur les bills Nos. 80, 164, 125, 131, 92, 119, 126 et 149, 17 avril; *Troisième rapport*, sur les bills Nos. 110, 129, 123, 151, 133, 174 et 130, 21 avril; *Quatrième rapport*, sur les bills Nos. 192, 88, 118, 86 et 146, 23 avril; *Cinquième rapport*, sur les bills Nos. 148, 85, 94, 132, 84 et 141, 28 avril; *Sixième rapport*, sur les bills Nos. 134, 185 et 87, 29 avril; *Septième rapport*, sur les bills Nos. 110, 155, 175, 154, 187, 116 et 193, 30 avril; *Huitième rapport*, sur les bills Nos. 202, 201, 139, 143, 190, 236, 172 et 216, 4 mai; *Neuvième rapport*, sur les bills Nos. 113 et 112, 5 mai; *Dixième rapport*, sur les bills Nos. 178, 177, 264, 159 et 209, 6 mai; *Onzième rapport*, sur le bill No. 217, 7 mai; *Douzième rapport*, sur les bills Nos. 129, 228, 276, 254 et 257, 8 mai; *Treizième rapport*, sur les bills Nos. 194, 215, 280, 268, 212 et 81, 11 mai; *Quatorzième rapport*, sur les bills Nos. 233, 247 et 260, 12 mai; *Quinzième rapport*, sur les bills Nos. 255, 271, 234, 121, 102 et 260, 13 mai; *Seizième rapport*, sur les bills Nos. 315 et 157, 14 mai; *Dix-septième rapport*, sur les bills Nos. 255, 252, 245, 137, 296, 272, 303, 229, 328, 326, 295 et 230, 15 mai; *Dix-huitième rapport*, sur les bills Nos. 257, 336, 281 et 314, 18 mai; *Dix-neuvième rapport*, sur les bills Nos. 259, 198, 334, 138, 316, 228 et 308, 19 mai; *Vingtième rapport*, sur les bills Nos. 327, 213 et 212, 20 mai; *Vingt-unième rapport*, sur les bills Nos. 266, 83, 321, 238 et 325, 23 mai; *Vingt-deuxième rapport*, sur les bills Nos. 349 et 232, 26 mai; *Vingt-troisième rapport*, sur les bills Nos. 273, 270 et 332, 27 mai; *Vingt-quatrième rapport*, sur les bills Nos. 362, 318, 352, 371, 351, 348, 191, 353, 359, 286, 375, 330 et 214, 29 mai; *Vingt-cinquième rapport*, sur le bill No. 319, 30 mai; *Vingt-sixième rapport*, sur les bills Nos. 390, 302, 373, 389 et 382, 5 juin; et *Vingt-septième rapport*, sur le bill No. 307, 6 juin.

VI.—COMITE PERMANENT DES ORDRES PERMANENTS.

C'est le devoir de ce comité de prendre en considération, sans renvoi spécial, toutes pétitions pour bills privés ou locaux qui peuvent être reçues par la chambre de temps à autre, et de faire rapport, dans chaque cas, si les dispositions des règlements relatifs à la publication des avis ont été suivies.